

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL 27-10 -2022 à 20h
présidé par André BOUTHEMY Maire de CORNILLE.

Membres présents : Yvonne GEORGEAULT, Lizzy GUILLEUX, Véronique PELEY, André BOUTHEMY, Franck MOREL, Vincent MOTTARD, Jérôme LÉBOUC

Membres absents excusés et ayant donné pouvoir :

Nicolas MASSET, Aurélien LECLAIR, Céline DENIS, Joël BARBOT, Vincent GUILLEUX

Mr le maire demande l'approbation du dernier conseil municipal.

Le conseil municipal approuve le dernier conseil municipal à l'unanimité.

URBANISME

Délibération portant la vente de la parcelle ZD 209 « Les Tilleuls » :

Mr le maire demande une délibération pour pouvoir déposer un nouveau permis d'aménager pour la création de 2 lots.

Il demande l'autorisation pour engager la procédure de bornage, de fixer le prix, d'avoir un pouvoir au pour signer les documents relatifs à ce dossier et une autorisation à déposer un nouveau permis d'aménager pour la création de 2 lots.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

Délibération autorisant le Maire à aller en justice pour la défense des intérêts de la commune

Mr le maire demande une délibération pour aller en justice auprès du tribunal administratif et de désigner Maître BEGUIN pour défendre la commune dans cette affaire.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

Instauration du télétravail pour la secrétaire de mairie :

Mr le maire demande une délibération pour autoriser Mme DUROSSET à effectuer ses missions en télétravail une journée par semaine à compter du 1^{er} octobre.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

FINANCES

Fixation de la durée d'amortissement des subventions d'équipement

Il est proposé au conseil municipal de fixer les durées d'amortissement des subventions d'équipement à 10 ans pour toute subventions d'équipement.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

Tarifs pour les concessions du cimetière communal

Les tarifs vont évoluer concernant les concessions funéraires et les concessions cinéraires.

Ils sont consultables en mairie.

Le concessionnaire ou les ayants droits directs peuvent demander le renouvellement.

Les recettes des concessions du cimetière iront intégralement au budget communal.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

Transfert de terrains budget annexe lotissement « les Vallons 2 vers le budget principal :

Une délibération est demandée au conseil municipal pour effectuer les opérations comptables.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

INFORMATIONS

Point sur les demandes d'autorisations d'urbanisme atypique (mobil-home ; serre SAVE SOLAREN)

Début de réflexion :

Le droit d'urbanisme permet d'autoriser les habitations démontables de moins de 40m².

Un système de gestion des eaux usées doit être mis en place.

Une autorisation préalable doit être demandée en mairie.

Ceci n'est pas possible pour les surfaces agricoles.

Le conseil municipal émet des réserves sur ces implantations.

Début de réflexion :

Projet de création d'une très grande serre SAVE SOLAREN sur Cornillé qui serait chauffée par l'incinérateur.

Les serres seraient à proximité de l'incinérateur et quelques habitations.

La commune attend l'avis de la chambre d'agriculture pour émettre un avis. Elle sera attentive aux règles liées au PLU.

Des débats sont en cours.

Incident location de la salle polyvalente « la Fontaine » et suite à donner :

Suite à une chute d'un participant à une soirée, des barrières de sécurité ont été placées afin de sécuriser le parking.

Proposition : main courante, fil tendu

Point sur la location sur les salles polyvalentes :

Association : une gratuité par an. Le chauffage sera à régler pendant l'hiver + ordures

Un Tarifs 1/2 journée (hors repas) est ajouté dans les tarifs et consultable en mairie.

Demande d'aide pour le traçage du terrain de foot :

Par souci d'équité avec les associations, le conseil municipal ne peut donner une suite favorable.

Cérémonie du 11 novembre :

Le conseil municipal invite la population à participer à cette cérémonie.

Prochain conseil municipal le jeudi 1er décembre à 20h.

André BOUTHEMY

Véronique PELEY secrétaire de séance